



Document élaboré par Mesdames
Nathalie Schmid-Nichols et Sylvie Wampfler-Bénayoun, chargées de cours,
Sylvie Tissot et Anne-Françoise Wittgenstein Mani, professeures HES

I. A propos de l'organisation psychomotrice du sujet

Ainsi que l'évoquent des auteurs comme C. Koupernik & R. Dailly (In *Le développement neuropsychique du nourrisson, 1968*), « dès la naissance, il y a un rapport étroit entre motilité, connaissance et affectivité ; c'est une des raisons probablement qui fait que « (...) la neurologie et la psychiatrie de l'enfant sont si déroutantes, si spéciales (...), la raison principale est dans la rapidité de la maturation du cerveau, encore très immature à la naissance dans l'espèce humaine ».

Le terme de « développement » désigne l'ensemble des phénomènes maturatifs des fonctions cérébrales, maturation qui va se poursuivre jusqu'à l'âge adulte dans tous les domaines contrôlés par le cerveau, fonction motrice, cognitive, langagière, intégration sensorielle, structuration psychique. La maturation est si rapide, si puissante, qu'elle modifie chaque jour qui passe les capacités de l'enfant, avec la fluidité qui évoque la célèbre constatation du philosophe grec Héraclite à propos de ses études sur l'eau : « Tout coule » ». (C. Amiel-Tison & J. Gosselin, *In Démarche clinique en neurologie du développement, 2004, Avant propos.*)

Il faut noter cependant que la notion de développement ne concerne pas uniquement la période de l'enfance ; la notion d'organisation psychomotrice permet ainsi de concevoir le sujet en lien avec son environnement et le développement de la personne à tous les âges de la vie.

A travers leurs interventions (investigation, évaluation, thérapie, mesures pédago-thérapeutiques/ médico-thérapeutiques, conseils, soutien) auprès des jeunes enfants, des enfants d'âge scolaire, des adolescents, comme auprès des adultes et des adultes âgés, les professionnel-le-s de la psychomotricité s'intéressent à l'organisation des fonctions et au fonctionnement psychomoteur de la personne dans une perspective développementale, considérant la façon dont le sujet s'est organisé dans l'environnement et l'entourage relationnel qui est le sien.

Les thérapeutes en psychomotricité utilisent différents moyens et démarches méthodologiques, leurs permettant d'observer, décrire, et penser les rapports étroits « qu'entretiennent entre elles les diverses fonctions : tonus, motricité, vie émotionnelle, langage gestuel et parlé, orientation spatiale » (Ajuriaguerra, 1959, p.427).

A l'issue de l'investigation, ils vont rendre compte de la façon dont le bébé/ l'enfant/ le jeune (versus l'adulte/ l'adulte âgé) s'est organisé dans son environnement et son entourage relationnel. Les professionnels de la psychomotricité évaluent le niveau d'organisation des fonctions et le fonctionnement psychomoteur en s'intéressant à *l'interaction entre les domaines de développement de la pensée, du psychisme, de la perception et du mouvement.*

L'organisation psychomotrice et le développement psychomoteur d'une personne (possibilités/ capacités ; difficultés/ limitations) s'articulent autour de 3 plans :

- **Le plan des coordinations**, compris comme l'ensemble des capacités sensorielles, toniques et motrice, se développe à partir des structures neuro-motrices et témoignant d'un travail d'appropriation et d'instrumentation émanant de l'activité du sujet. Ces capacités se déclinent en compétences sensori-motrices, globales et fines, contribuant au développement du redressement, de l'équilibre et des conduites organisées en fonction d'un but (praxies).



- **Le plan de l'ajustement**, compris comme le développement de formes d'harmonisation tonique, émotionnelle et rythmique lors d'échanges avec l'environnement et l'entourage relationnel, conduit à des compétences de communication affective, de synchronie et d'accordage.
- **Le plan de l'anticipation**, correspondant à une organisation fondée sur des mises en relation sensorielles, affectives et mentales, se décline en capacités à organiser des perceptions, à connaître et comprendre les rapports à l'espace et au temps, à se représenter et symboliser les expériences.

Les rapports et liens qu'entretiennent ces trois plans témoignent du degré d'intégration et d'adaptation des conduites du sujet et de la nature de l'organisation psychomotrice qui les sous-tend. Ces liaisons évoluent de façon constante au cours de la vie d'une personne et fonction des expériences qu'elle rencontre.

Dans leurs interventions, les psychomotricien-ne-s mettent en place des dispositifs permettant des approches conjointes de ces différents plans qui, eux, sont toujours intriqués.

Ils-elles sont formé-e-s à mettre en place des mesures variées, ainsi que divers dispositifs permettant « que plusieurs modèles de référence puissent se côtoyer dans une action conjointe de soin ». (J. Richard, L. Rubio, 1995, Masson, Paris, in *La thérapie psychomotrice*) ; ces interventions peuvent avoir un caractère préventif, éducatif, rééducatif et/ ou thérapeutique.

COORDINATION :	AJUSTEMENT :	ANTICIPATION :
<ul style="list-style-type: none"> - coordinations sensorimotrices ; - coordinations intermodales ; - jonctions des plans corporels (hémicorps, haut-bas du corps, etc.) : transferts des points d'appui, croisement du plan médian ; rotation-épaules/ ceintures/ bassin ; enroulement, descente des mains ; etc. ; - coordinations et dissociations motrices ; - construction de l'axe corporel ; - praxies ; - coordination des espaces et des points de vue ; 	<ul style="list-style-type: none"> - harmonisation des fonctions toniques et de la vie émotionnelle et affective ; - synchronisation des échanges, accordage affectif ; - attention conjointe ; - régulation tonico-émotionnelle ; - compétences dialogiques et communicatives ; - développement de conduites sociales ; - rapport à soi-même (à son corps, l'image de soi, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - organisation des sensations en perceptions et en représentations ; - structuration spatio-temporelle : connaissance et compréhension des rapports à l'espace et au temps ; - symbolisation des expériences en les structurant, leurs donnant sens et en pouvant les évoquer.

Les motifs conduisant à une demande d'investigation adressée à un-e psychomotricien-ne sont divers et dépendent de l'âge de la personne qui consulte, de la plainte de l'entourage, lorsqu'il s'agit d'enfants ou d'adolescents ; pour chaque situation les demandes doivent être contextualisées, le plus souvent, la ou les personnes de référence évoquant leurs préoccupations à propos de l'un, l'autre ou plusieurs des comportements/ conduites suivantes :



- La manière dont le bébé/ l'enfant/ le jeune/ l'adulte/ l'adulte âgé bouge et se comporte corporellement en lien avec ce que l'on attendrait à son âge ou en rapport avec la norme (il/ elle n'est pas harmonieux-se dans ses mouvements, il/ elle n'est pas stable du point de vue de l'équilibre corporel, ; il/elle se mord, s'inflige des scarifications, se met en danger corporellement, a des troubles alimentaires,)
Plans de la coordination, de l'ajustement et de l'anticipation
- Ses activités spontanées, ses jeux ne correspondent pas à ceux de son âge (il/elle ne joue pas, ne réalise pas les activités que j'attendrais...)
Plans de l'ajustement et de l'anticipation
- Son comportement tonique et son rythme ne sont pas adaptés, ajustés (il/ elle est inhibé- passif- calme/ instable-agité- impulsif/ tendu-détendu/-trop tendu- trop détendu/variations des rythmiques/ ajustement au rythmes de l'autre, ...)
Plans de l'ajustement et de la coordination.
- Son attitude tonique et posturale n'est pas habituelle (il est ouvert/ fermé/ rigide, ...)
Plan de l'ajustement
- Sa capacité à entreprendre, organiser et mener à terme des activités seul et/ ou avec les autres/ spontanément ou non, est entravée. ; son attention est labile (il / elle commence quelque chose, ne termine rien/ ne réussit pas à terminer son activité- ou ne peut pas faire durer-longtemps son action)
Plans de l'anticipation et de la coordination.
- Son adresse avec les mains, les pieds, en général. (il/ elle est gauche, maladroit-e, pas à l'aise dans ses gestes...).
- *Plans de l'anticipation et de la coordination.*
- Sa capacité à gérer la relation avec ses pairs, avec les adultes (distances interpersonnelles/ coopération duelle, en groupe, etc.) (il/ elle n'est pas à bonne distance des autres, il/ elle n'a pas d'amis, ...)
Plans de l'ajustement et de l'anticipation.
- Ses possibilités d'utiliser ses canaux sensoriels (vue, audition, toucher) pour s'organiser et interagir avec/ dans son environnement (il/ elle ne s'oriente pas vers la personne qui parle, il/ elle ne regarde pas ce qu'on lui montre, il/ elle ne prend pas les objets...)
Plans de la coordination et de l'ajustement.
- Ses possibilités de se repérer dans un environnement familier ou non (il / elle a de la peine à se repérer, ...)
Plans de la coordination, de l'ajustement et de l'anticipation
- Ses possibilités de s'orienter spatialement et temporellement (il/ elle a de la peine à s'orienter ...).
- *Plans de la coordination et de l'anticipation*
- Ses possibilités de représentation et de symbolisation (imitation par le mouvement, graphisme, dessin, mise en mots, jeu symbolique, etc.) sont altérées.
Plan de l'anticipation
- Ses capacités d'évocation mentale et d'apprentissage et/ ou ses possibilités d'identifier/ d'évoquer ses émotions dans l'échange/ de partager son ressenti, ses préoccupations sont insuffisamment/ trop développées (rapport à soi, à l'autre, etc.)
Plan de l'ajustement et de l'anticipation

Lors du signalement, du premier contact ou d'une rencontre ultérieure, il sera important de vérifier si, du point de vue de la personne de référence :

- les capacités/ limitations évoquées se manifestent plus particulièrement dans certains contextes, et, si oui, lesquelles et dans quel-s contexte-s.
- Si les capacités/ limitations s'estompent / disparaissent, plus particulièrement dans certains contextes et, si oui, lesquelles et dans quel-s contexte-s ?



II. LES DOMAINES DE L'INVESTIGATION PSYCHOMOTRICE :

Le processus d'investigation psychomotrice vise à mettre en évidence les manifestations corporelles du sujet ainsi que les éventuels troubles psychomoteurs qui leurs seraient associés, en lien avec le ou les contextes dans lesquels ils apparaissent,

Les psychomotricien-ne-s utilisent, à l'occasion de ce processus, diverses démarches méthodologiques leurs permettant d' « observer, décrire, et penser les rapports étroits qu'entretiennent entre elles les diverses fonctions : tonus, motricité, vie émotionnelle, langage gestuel et parlé, orientation spatiale » (J. De Ajuriaguerra, 1959, *Indications et techniques de rééducation psychomotrice en psychiatrie infantile*. In La psychiatrie de l'enfant, Volume II, Fascicule 2. p.427).

L'investigation psychomotrice comprend :

- un temps d'évaluation qui correspond à un « arrêt sur image » du processus de développement en cours et qui mesure l'écart avec une norme ou/ et des comportements attendus ;
- des entretiens avec les personnes en difficultés et/ ou, lorsqu'il s'agit de consultations pour des enfants ou des adolescents, des rencontres avec les parents et/ ou les personnes de référence. Ces rencontres sont indispensables pour inscrire les observations dans une réalité temporelle et contextuelle. Il s'agit alors d'identifier les éléments de l'anamnèse psychomotrice de l'enfant/ du jeune ainsi que les ressources du milieu qui pourront contribuer, elles aussi favorablement au développement psychomoteur du sujet.

Lors de ces démarches, les professionnel-le-s de la psychomotricité s'intéressent à l'organisation des fonctions et du fonctionnement psychomoteur d'une personne (bébé, enfant, jeune, adulte, adulte âgé) dans une perspective tant développementale que contextuelle (considérant la façon dont elle s'est organisée dans l'environnement et l'entourage relationnel qui est le sien).

Plus particulièrement, lors de l'évaluation de cette organisation, le-la psychomotricien-ne s'intéressera aux indicateurs psychomoteurs des 3 plans décrits ci-dessus et de leur liaison, à savoir :

Fonction tonique :

Tonus de fond, tonus d'action, ajustement tonique, respiration, relâchement, excitabilité, modalité d'échanges par le biais du dialogue tonique, etc.

Développement postural :

Maintien de la tête, position assise, station debout, passage d'une position à une autre, postures intermédiaires, tenue de l'axe du corps/centre corporel, orientation des postures, etc.

Equilibre dynamique :

Allure, souplesse, tempo moteur, utilisation des points d'appuis, ajustements lors de pertes d'équilibre.

Intégration sensorimotrice du point de vue statique et en déplacement :

Transferts intermodaux, transfert des points d'appui, jonctions, croisement du plan médian, etc.

**Capacités motrices globales :**

Redressement, coordination haut-bas du corps, rotation des épaules-ceintures-bassin, enroulement, coordinations et dissociations motrice, etc.

Habiletés segmentaires :

Libération du regard, rotation de la tête, capture, manipulation, coopération bi-manuelle, shoot, etc.

Organisation du geste :

Rythmes, force, occupation de l'espace, amplitude du geste, distance, imitation, graphisme, etc.

Latéralisation :

Intégration des hémicorps, croisement du plan médian, dominance manuelle, intégration des espaces, unification psychomotrice, etc.

Organisation dans l'espace, le temps et par rapports aux objets à partir et en référence de l'axe corporel :

Permanence de l'objet, ordre de succession, notions spatiales et temporelles, structuration de la perception spatiale et temporelle, synchronisation, caractéristiques des objets, caractéristiques des catégories et classes, etc.

Capacité d'interagir selon différents modalités et mode d'échange :

Dialogue tonique, utilisation des points d'appui, contact corporel, échange préverbal et verbal, accordage émotionnel, sensibilité, complémentarité, conduites sociales, etc.

Capacité à jouer :

Jeux libres, jeux imaginaires, jeux d'exercice, jeu de règles, seul, à 2, à 3, en groupe, créativité, etc.

Capacités évocatives/ modes de symbolisation :

Pointage du doigt, point focal partagé, attention conjointe, intérêt à évoquer en images, en mots, par des métaphores, capacité de verbalisation des sensations et du vécu corporel, capacités de communication des expériences, y compris dans les jeux partagés, des intentions, qualité de l'expression verbale des émotions, etc.

III. L'ANAMNESE PSYCHOMOTRICE

En compléments des informations recueillies lorsque sont énoncés les premiers motifs de signalement, et en vue d'obtenir des données significatives nécessaires à la définition (ou non) d'un diagnostic psychomoteur et d'une indication (ou non) d'intervention ; afin également de prendre en compte les potentialités de l'environnement de l'enfant et d'avoir accès à la dimension développementale de la problématique, le psychomotricien-ne-s mènent des entretiens avec les personnes en difficultés et/ ou, lorsqu'il s'agit de consultations pour des enfants ou des adolescents, des rencontres avec les parents et/ ou les personnes de référence .

Lors de cette « anamnèse », il s'agira d'identifier l'évolution des capacités/ limitations ainsi que le problème tel qu'il est envisagé par la personne ou le référent qui s'adresse au psychomotricien.



Pour les 0-20 ans, l'anamnèse couvre, p.ex., les champs suivants :

1. Questions génériques à poser à tout âge en lien avec des comportements liés au développement psychomoteur

- Comment vous vous sentez avec votre enfant, dans votre relation quotidienne avec lui aujourd'hui et dans son développement.
- Comment décririez vous les difficultés que vous rencontrez / qu'il rencontre
- Trouvez-vous que votre enfant soit particulièrement :
 - tendu
 - timide
 - impulsif
 - désorganisé
 - maladroit

 - agité
 - facilement distrait
 - surestime/ sous-estime ses capacités
 - bien intégré avec ses copains

2. Questions soutenant l'exploration des plans de :

- a. l'ajustement
- b. l'anticipation
- c. les coordinations



<p>0 – 2 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Peut se calmer dans les bras lorsqu'il est tendu, se blottir b. Cherche le sein ou le biberon c. Réagit activement avec tout son corps lorsque l'on joue avec lui <p>3 – 4 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Sourit et vocalise lors des interactions agréables b. Peut suivre les personnes du regard c. Peut joindre ses mains et atteindre sa bouche avec ses mains <p>5 – 6 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Montre de l'attention et participe activement lors des jeux mutuels b. Reconnaît les personnes familières et son environnement, est installé dans un rythme c. Saisit les objets, parfois à deux mains, les regarde, les porte à sa bouche et peut saisir aussi ses pieds <p>7 – 8 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Si on lui parle il commence à babiller ; il peut se montrer réticent à l'égard des personnes inconnues b. Commence à savoir qu'un jouet peut faire du bruit, peut reconnaître à distance la voix des personnes familières sans les voir, apprécie les jeux de coucou c. Cherche à se tenir assis tout seul <p>9 – 12 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Commence à répondre à des sollicitations verbales ; signale par des 	<p>regards, des sons ou des mouvements son désir de jouer.</p> <ul style="list-style-type: none"> b. Résiste lorsqu'on veut lui retirer un objet ; cherche à regarder et mettre des objets dans des récipients ; peut chercher du regard un objet qu'on lui nomme, initie les jeux de coucou c. Cherche à se déplacer en rampant, à quatre pattes, en se glissant sur les fesses ; se hisser debout ; peut saisir des objets éparpillés tout autour de lui. <p>12 – 15 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Commence à imiter des gestes ou des mots b. Montre du doigt ce qu'on lui demande et peut utiliser trois mots pour nommer des choses particulières, explore activement les distances interpersonnelles c. Peut marcher en se tenant aux meubles, voire faire quelques pas tout seul <p>16 – 18 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Commence à empiler des objets b. Comprends quelques consignes langagières simples c. Monte les escaliers en s'aidant à la rampe <p>19 – 24 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. S'intéresse au jeu des autres en les regardant ; s'empare de tout ; touche à tout b. Peut désigner quelques images ; cherche à encastrier des formes c. Peut courir ; marche à reculons ; peut s'accroupir depuis la position debout sans se tenir <p>25 – 36 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Pose des questions ; joue avec les autres à un même jeu mais plutôt chacun pour soi ; s'approprie tout ; s'affirme face aux autres même les adultes b. S'habille et se déshabille ; compte jusqu'à 10 ; fait des dessins (taches, traits) et raconte ce qu'il a dessiné
---	--



c. Se tient sur un pied pendant un court laps de temps ; peut s'arrêter dans sa course ; utilise ses deux mains mais commence à en privilégier une dans des tâches quotidiennes ; lance une balle

4 – 6 ans

a. Entre en contact spontanément avec d'autres enfants ; commence à partager avec d'autres enfants ; peut attendre son tour.

b. Peut reproduire graphiquement des formes ; peut situer des repères temporels (moment de la journée ou de la semaine) et spatiaux (devant, derrière, etc.)

c. Peut boutonner et déboutonner ses vêtements ; commence à nouer ses lacets ; roule à bicyclette avec puis sans petite roue ; monte les escaliers en alternance ; prend plaisir à explorer les places de jeux et tombe de moins en moins

7 – 8 ans

a. Commence à pouvoir s'organiser seul dans des situations inattendues ; dans un groupe peut répondre à une consigne qui ne lui est pas adressée personnellement.

b. Reconnaît des objets sur base tactile ; peut organiser son geste en fonction d'une intention même en mouvement (p.ex. s'organiser pour shooter/ lancer une balle dans le cours du jeu ;

c. Se montre de plus en plus à l'aise en dessin, en écriture, dans des jeux de balle ; saute à pieds joints du haut d'un obstacle ; peut faire rebondir une balle en restant immobile et changer de main.

9 – 12 ans

a. Peut se montrer attentif au monde des autres ; rivalise avec les autres enfants ; a des amis privilégiés

b. Développe des intérêts propres et des sphères d'autonomie

c. Développe des aptitudes sportives et créatrices (utilise ses habiletés motrices pour participer à des jeux collectifs ou des activités personnelles)

13 – 15 ans

a. Développe des réseaux sociaux, appartient à des groupes ; intègre progressivement les changements de son image du corps

b. Développe des raisonnements nouveaux

c. Dispose d'une large palette de capacités motrices globales et fines qui s'intègre dans son organisation psychomotrice

16-18 ans (20 ans)

a. Intègre les apports des autres pour le développement de ses ressources ; a une vie sociale ; est ouvert, à l'aise corporellement et relationnellement.

b. Développe des capacités d'autonomie et d'affirmation croissantes ; a des projets pour son avenir (à plus ou moins long terme)

c. Dispose d'une large palette de capacités motrices globales et fines qui s'intègre dans son organisation psychomotrice